

Courrier envoyé à M. le doyen de l'I. G. de philosophie le 13 janvier 2009 et réponse reçue.

De la part de Simon Perrier,
Président de l'Appep.

à M. J-L Poirier, doyen de l'Inspection Générale de Philosophie.

Monsieur le Doyen,

Permettez-moi tout d'abord, en ma qualité de nouveau président de l'Appep, de vous présenter en son nom nos meilleurs vœux pour l'année 2009.

/.../ Parmi les nombreuses préoccupations qui sont certainement les vôtres autant que les nôtres (comme la suppression des IUFM et la réforme des concours), deux points nous semblent dans l'immédiat particulièrement susceptibles d'actions qui pourraient être propres à notre association comme à l'inspection de philosophie dans son ensemble, chacune, bien sûr, dans leur rôle propre.

Le premier est celui du temps de correction du baccalauréat, de nouveau diminué. Vous trouverez ci-joint copie d'un courrier (électronique) envoyé à M. J-L Nembrini à ce propos. Un de nos textes (joint à ce courrier), que vous connaissez peut-être déjà, demande une modification de la date du baccalauréat ou une anticipation de l'épreuve de philosophie. Dans l'immédiat, il nous semble que, du point de vue d'une action, concertée sinon commune, ce que nos collègues de l'Académie de Strasbourg ont obtenu de leur rectorat pourrait être réclamé comme devant s'imposer à toute académie, et d'abord la condition d'un maximum de 12 copies par jour ouvrable (qui détermine le reste). Nous encourageons nos collègues à agir en ce sens dans chaque académie. Nous ne pouvons évidemment rester indifférents à l'existence de conditions permettant une juste correction (donc le maintien de réunions d'entente et d'harmonisation qui risquent d'être les premières à pâtir de ce nouveau raccourcissement). Le principe de conditions égales sur tout le territoire n'est par ailleurs guère discutable. Mis dans des conditions intenable, nous serions condamnés à privilégier d'abord le devoir d'une correction juste.

Le deuxième point qui pourrait, nous semble-t-il, faire l'objet d'une démarche parallèle, concerne la réforme du lycée. Certes, nous ne savons actuellement plus à quoi nous en tenir (si nous l'avons jamais su). Si, malheureusement, ce projet devait rester celui du gouvernement, il nous semble là encore que nous ne pouvons qu'être d'accord sur son défaut principal : la suppression des filières qui conduirait à l'absurde mélange d'élèves de toutes les anciennes filières dans le tronc commun et la division en semestres. Pour les élèves des filières technologiques des heures dédoublées, en propre, s'imposent. Les avoir trois heures en classe entière plutôt que quatre ne changerait rien à l'impossibilité de tout travail. En ce sens l'Appep, comme vous avez pu le lire (bilan de notre rencontre avec M. de Gaudemar), réclame à la fois 4 heures, au minimum, et une division entre filière générale et filière technologique. Quant à la division en semestres, elle n'a qu'un sens possible: laisser la possibilité de réorientations en cours d'année, ce qui conduirait à l'impossibilité de l'enseignement que nous défendons.

Au-delà de ces deux points sur lesquels il nous paraît urgent qu'une unité de notre discipline se dessine, nous sommes bien sûr ouverts à toute discussion que vous jugeriez nécessaire ou utile.

Veillez agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de nos sentiments respectueux.
Simon Perrier

Réponse de M. J-L Poirier

Paris, le 27 janvier 2009

A Monsieur Simon Perrier, Président de l' Apepp

Monsieur le Président,

Je voudrais d'abord vous féliciter pour votre élection et vous exprimer mes vœux pour une heureuse présidence.

Je voudrais aussi répondre à votre courrier.

Vous évoquez d'abord la question des délais de correction du baccalauréat. Vous savez que c'est un problème difficile et délicat. Difficile parce que, dans le contexte de la «reconquête du mois de juin », il ne saurait être question d'allonger encore ces délais ; délicat parce que le nombre de correcteurs n'étant pas extensible même modérément, il y va de la qualité et du sérieux de la correction. Je suis pour ma part extrêmement sensible à ce problème et j'ai fait connaître au Directeur général de l'enseignement scolaire, M. Nembrini, mon inquiétude à ce sujet. Je lui ai rappelé, notamment le très grand sérieux et le dévouement de la quasi-totalité des correcteurs et combien il importait que nos collègues se sentent reconnus dans ce travail et dans cette responsabilité qu'ils assument au mois de juin, dans des conditions difficiles. J'ai ainsi rappelé à M. Nembrini que la demande de nos collègues n'avait pour seul objectif que la qualité de la correction. M. Nembrini s'est montré tout à fait ouvert à mes explications, et je puis vous assurer qu'il mesure toute l'étendue du problème.

En ce qui concerne le deuxième point que vous abordez, la réforme du lycée, vous savez comme moi que les nouvelles discussions ne font que commencer. Je n'ai donc rien à vous répondre sinon que l'Inspection générale travaillera, si possible en accord avec votre association, à la consolidation d'un enseignement philosophique de qualité pour tous les futurs lycéens.

Je vous prie d'être assuré, Monsieur le Président, de toute ma considération.

Jean-Louis Poirier Inspecteur général Doyen du groupe de philosophie